

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le vingt et un février deux mille treize, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 14/02/2013

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 38

**PRESENTS :** Jean-Claude LEBLOIS, Christine RIFFAUD, Hervé VALADAS, Bernard DUMONT, Bernard POUSSIN, Jean-Pierre ESTRADÉ, Pierre LANGLADE, Jean-Pierre MORLON, Paul DUCHEZ, Michelle DEMONET (en remplacement de Gérard BARRAUD), Jean-Claude BASSET, Gérard BEAUBIER, Jean-Louis BREGAINT, Catherine CELESTIN, Sylvette CHADELAUD, Arlette DEMAR, Patrick DESCHARLES, Claude REYRNAUD (en remplacement de Camille DUDOGNON), Dominique DUNAUD, Alain FAUCHER, Marie-Claire RAPAUD-CHATEAUNEUF (en remplacement de Catherine GAUTHIER), Dominique GILLES, Chantal MOUNIER (en remplacement de Rémi JANDAUD), Hubert LEHMANN, Isabelle LEON (en remplacement de Edith LERENARD), Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Emmanuel POISSON, Bernard POULET (en remplacement de Henri PALA), Sabine VINCENT.

**EXCUSES :** Béatrice DUFOUR, Martine TANDEAU DE MARSAC, Yves CHABRIER, Daniel CADET, Valérie GIROIR, Philippe STEYAERT, Monique REIX-BUSSY.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

## 2013-021 : SPANC – REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat

Vu l'Arrêté Préfectoral du 28 décembre 2012 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat

Monsieur le Président propose de reprendre de manière anticipée les résultats pour permettre le vote du budget primitif 2013.

		Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2012	42 685,60	48 492,45	5 806,85
	Résultats antérieurs reportés (002 BP 2012)		3 395,56	3 395,56
	Résultat fonctionnement cumulé	42 685,60	51 888,01	9 202,41
		Dépenses	Recettes	Solde
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2012	3 313,46	6 514,29	3 200,83
	Résultats antérieurs reportés (001 BP 2012)		4 996,40	4 996,40
	Solde d'exécution cumulé	3 313,46	11 510,69	8 197,23
		Dépenses	Recettes	Solde
Restes à réaliser au 31 décembre 2012	Fonctionnement			
	Investissement			

### **Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par 31 voix pour, 0 contre et 0 abstention**

Décide d'affecter de manière anticipée le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

		Dépenses	Recettes	Solde
Reprise anticipée 2013	Prévision d'affectation en réserve (compte 1068)		0,00	
	Report en fonctionnement 002		9 202,41	
	Report en investissement 001		8 197,23	

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le

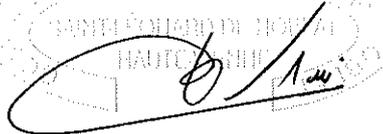
Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

Le Président,  


Jean-Claude LEBLOIS

**Accusé de réception préfecture**

**Objet de l'acte :** SPANC - REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS

---

**Date de transmission de l'acte :** 22/02/2013

**Date de réception de l'accusé de réception :** 22/02/2013

---

**Numéro de l'acte :** 2013-021 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 087-248719361-20130221-2013-021-DE

---

**Date de décision :** 21/02/2013

**Acte transmis par :** Jean-Claude LEBLOIS

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires